
Agrikoliansky E., *La Ligue française des droits de l'homme et du citoyen depuis 1945. Sociologie d'un engagement civique*
François Buton

Citer ce document / Cite this document :

Buton François. Agrikoliansky E., *La Ligue française des droits de l'homme et du citoyen depuis 1945. Sociologie d'un engagement civique*. In: Politix, vol. 17, n°65, Premier trimestre 2004. Trajectoires de la notabilité. I. *Pratiques et stratégies* pp. 177-183;

doi : <https://doi.org/10.3406/polix.2004.1616>

https://www.persee.fr/doc/polix_0295-2319_2004_num_17_65_1616

Fichier pdf généré le 10/04/2018

AGRIKOLIANSKY (Eric), *La Ligue française des droits de l'homme et du citoyen depuis 1945. Sociologie d'un engagement civique*, Paris, L'Harmattan, Collection « Logiques politiques », 2002, 387 pages.

par François BUTON
CNRS – CURAPP

Monographie portant sur cette institution particulière de l'espace public français, à la fois emblématique et méconnue, qu'est la Ligue des droits de l'homme et du citoyen, l'ouvrage d'Eric Agrikoliansky en constitue désormais une référence incontournable par la très grande richesse du matériau réuni et l'étendue de son questionnement. Même s'il n'échappe pas à certaines limites du genre monographique, ce travail est cependant bien plus qu'une étude de cas. On peut lire ainsi d'au moins deux manières le changement de sous-titre survenu depuis la thèse de science politique dont est tiré l'ouvrage, de la « pérennisation et transformations d'une entreprise de défense des causes civiques » à la « sociologie d'un engagement civique ». La référence à « l'engagement civique », dans le sous-titre de l'ouvrage, indique d'abord plus clairement les champs problématiques dans lesquels se déploie l'analyse. On a ici affaire à une *sociologie de l'engagement militant* soucieuse de multiplier et faire se confronter les approches : en sociologue, E. Agrikoliansky interroge les dispositions individuelles, identifie la structuration historique et les contextes concrets des interactions, et rend compte des raisons d'agir des militants dans la veine d'autres travaux récents (cf. le numéro spécial de la *Revue française de science politique* sur les « devenirs militants », 51 (1-2), 2001). On a aussi affaire à une *sociologie de la mobilisation collective* attentive aussi bien aux activités routinières de la mobilisation qu'à leurs contraintes spécifiques.

La généralisation du propos que marque le sous-titre de l'ouvrage peut ensuite être considérée comme un élément parmi d'autres de l'attention portée par l'auteur à la qualité scientifique de l'édition. Certes, on regrettera que l'ouvrage ne présente ni index (onomastique ou analytique), ni bibliographie, défauts hélas fréquents chez maints éditeurs de travaux de science politique. Mais on portera d'autant plus au crédit de l'auteur la clarté remarquable de l'ouvrage, dans l'écriture et l'organisation générale comme dans l'exposition des méthodes d'analyse. Les trois parties de l'ouvrage sont ainsi précédées d'« éléments méthodologiques », donnant à voir les logiques de constitution et de traitement du matériau, et permettant de nourrir la discussion scientifique. Les insuffisances de l'édition sont largement gommées par la clarté méthodologique, dont on ne saurait trop souligner et déplorer la rareté dans les travaux de science politique, dont les auteurs, certes rompus à l'exhibition des sources, sont réticents à la présentation des modalités de leur traitement (pour ne prendre qu'un exemple : comment se sert-on des « discours » recueillis en situation

d'« entretien » ?), sinon indifférents à l'exercice méthodologique lui-même et confiants dans la légitimité de la confiance comme principe de fonctionnement du champ scientifique.

Combinant histoire sociale de l'association, sociologie des militants et sociologie du recours juridique, l'ouvrage laisse de côté la face la plus visible de la Ligue (grands procès, participation à des cartels associatifs, pétitionnement, appels à la manifestation publique, etc.) au profit de l'activité routinière d'assistance juridique aux personnes. Dans une première partie (« Les intellectuels et les droits de l'homme. Une histoire sociale de l'association »), E. Agrikoliansky examine les transformations et les mutations de la LDH au travers principalement d'une analyse proposographique de ses dirigeants, et d'une analyse à deux niveaux des logiques de leur engagement. Il s'agit de rendre compte du paradoxe de la *continuité* (du profil des dirigeants recrutés) derrière le *déclin* (en termes de volume de recrutements). Au terme d'un travail exemplaire de construction de ses propres sources – c'est-à-dire tout à la fois d'inventaire et de classement des fonds d'archives de la Ligue, de constitution de listes, d'homogénéisation des données biographiques disponibles – et de leur traitement statistique, l'auteur dégage la figure modale du dirigeant ligueur. Appartenant aux catégories intellectuelles supérieures et professionnellement lié à l'Etat, celui-ci est engagé en politique au travers d'un militantisme partisan (principalement socialiste, notamment dans les courants minoritaires de la SFIO passés par le PSA ou le PSU), syndical et associatif. Indexant l'excellence sociale sur le dévouement, le don de soi et la loyauté, il a pour double modèle le *savant républicain*, incarnation de la Raison, désintéressé, et luttant pour la Justice, et l'*avocat défenseur* des causes, du droit et de l'individu (seul et injustement accusé) contre l'Etat.

La stabilité du recrutement des instances dirigeantes n'est cependant que relative sur la période : un changement important survient dans les années 1970 avec l'accroissement sensible du poids des juristes et la diminution tout aussi sensible des professionnels de la politique. Pour analyser cette évolution, E. Agrikoliansky propose de combiner une « micro-histoire des mouvements par lesquels de nouveaux porte-parole rejoignent la Ligue », avec une macroanalyse des « contextes globaux » (p. 76-78). Concrètement, sont analysés à la fois les *réseaux de recrutement*, la nature de l'*offre générale d'engagement*, et les *opportunités* d'engagement en fonction des caractéristiques et ressources des acteurs. Le déclin de la Ligue, très net sur le plan quantitatif (177 000 adhérents en 1933, 10 000 adhérents en 1960), tient à la fois au départ de la génération de l'entre-deux-guerres, et à une dévaluation conjoncturelle de cette forme d'engagement au regard d'autres possibilités d'engagement pour les intellectuels. La renaissance, dans les années 1970, est à rapporter aux évolutions induites par la guerre d'Algérie, la politique répressive et la torture ayant favorisé notamment la réactualisation de la référence aux droits de l'homme, l'engagement (plus ou moins durable) d'universitaires (M. Rebérioux,

L. Schwartz ou P. Vidal-Naquet), l'entrée en scène d'une nouvelle génération d'avocats défenseurs des indépendantistes (comme H. Leclerc ou Y. Jouffa).

Comprendre ce renouvellement exige d'identifier les contextes qui font de la LDH un objet légitime d'investissement, et les logiques hétérogènes mais articulées de ces investissements. Ce qui fait continuité dans l'histoire de la Ligue, c'est d'être choisie dans une *logique d'itinéraires de rupture et de dissidence* dans l'espace politique. En effet, il n'y a pas d'adéquation mécanique entre l'opposition à la guerre d'Algérie et l'engagement dans la Ligue, et c'est tout l'intérêt de la sociologie politique des mobilisations que de démentir bien des raccourcis de l'histoire culturelle : l'engagement à la Ligue dépend largement de la dynamique propre de l'espace politique. Ainsi, au tournant des années 1960, de la position particulière des dissidents socialistes, à la fois marginalisés et renvoyés vers le pôle intellectuel et « éthique » de la gauche politique, comme les « blumistes » passés par le PSU dont D. Mayer constitue le cas paradigmatique : loin de marquer la fin de sa carrière politique, son élection à la présidence de la Ligue en 1958 doit être comprise comme le « début d'une autre carrière publique dans laquelle [il] tente de mener une action politique depuis une position explicitement située hors de l'espace partisan » (p. 112). En bref, comme un choix par défaut et une parenthèse (qui durera).

La deuxième partie de l'ouvrage (« Militer à la Ligue. Une sociologie compréhensive de l'engagement ») s'intéresse aux logiques d'un engagement militant qui se revendique comme *altruiste ou moral*. Critiquant non seulement les différentes déclinaisons du modèle olsonien des incitations sélectives, mais aussi les analyses qui se contentent de contextualiser les rétributions ou intérêts de l'action, E. Agrikoliansky refuse de s'en tenir à une compréhension de l'action par la mise au jour des motivations (conscientes ou non) qui sont à son principe, et défend une approche *compréhensive* de l'engagement individuel qui s'intéresse également aux raisons de l'action énoncées par les acteurs. Ni le seul « fruit de stratégies utilitaristes », ni « le simple reflet de dispositions incorporées », l'engagement « dérive à la fois des croyances incorporées et des situations dans lesquelles celles-ci s'actualisent et se traduisent en raisonnements explicites, en raisons d'agir » (p. 141). Il s'agit dès lors de prendre en considération à la fois les *conditions objectives de possibilité* de l'engagement et les *significations subjectives* qui lui sont prêtées, de reconstituer « les cadres de perception de la réalité par lesquels les acteurs se posent le problème de l'engagement et pensent les possibilités qui leur sont offertes » (p. 142). Mais il s'agit aussi de *contextualiser* le plus précisément possible les variables structurelles de l'engagement et d'interroger les logiques de l'engagement *dans* la Ligue, en étudiant de manière liée situations concrètes d'engagement et trajectoires sociales, dans le cadre d'un modèle séquentiel d'analyse des comportements sociaux.

L'analyse par variables structurelles établit sans grande surprise que leurs caractéristiques et croyances prédisposaient les militants de la Ligue à adhérer à l'association : ils appartiennent aux classes moyennes supérieures intellectuelles et

salariées, sont professionnellement liés à la culture et à la pédagogie, attachés au système scolaire, engagés à gauche et laïcs convaincus. L'analyse de deux étapes de la carrière militante (l'adhésion, la prise de responsabilités) met alors en évidence l'importance d'une dimension qu'on pourrait appeler « obligatoire » des relations nouées entre militants : on ne s'engage pas seulement pour les bénéficiaires de l'action associative et pour soi, mais aussi pour les autres militants. E. Agrikoliansky souligne ainsi qu'il n'est pas nécessaire de supposer que la loyauté des militants repose sur des croyances (par ailleurs bien délicates à saisir empiriquement !) quand on peut mettre en évidence les situations d'interdépendances qui lient entre eux les militants. En situation de pénurie, les logiques de solidarité constituent de puissantes incitations à la loyauté. L'analyse met à mal, du même coup, les explications utilitaristes de l'engagement : l'adhésion repose avant tout sur des logiques du type don/contre-don, dans lesquelles des personnes familières du ligueur potentiel parviennent d'autant plus aisément à l'inciter à l'engagement que c'est le maintien des liens qui les unissent, et non l'utilité de l'adhésion, qui est en jeu. Si la démonstration est dans l'ensemble très convaincante, on regrettera toutefois qu'elle ne prolonge pas davantage l'exploration des affinités et des obligations morales entre militants en les rapportant aux différentes tâches qu'ils assurent *effectivement*. Les limites de l'analyse semblent en fait tenir à la fois à un biais méthodologique et à un effet de découpage. Reposant sur des entretiens, cette partie de l'enquête ne peut saisir l'activité concrète des responsables comme le permettrait le recours aux techniques d'observation directe ; par ailleurs, la logique générale d'organisation de l'ouvrage a pour conséquence de rendre compte des raisons d'être de l'engagement avant d'examiner dans quelles pratiques il se réalise (objet de la troisième partie).

L'examen des *prédispositions individuelles* à l'engagement à partir de récits de vie complète l'analyse en montrant l'importance des *ruptures* biographiques mais aussi politiques. Ruptures biographiques : l'engagement est « interstitiel » (p. 257), il survient dans des phases de la vie où les individus occupent une position « en retrait » et « en extériorité » par rapport aux institutions sociales (la position exemplaire étant celle de la fin de l'activité professionnelle). Ruptures politiques : de nombreux ligueurs ont en commun d'avoir beaucoup investi au Parti socialiste et d'exprimer un certain désenchantement à l'égard de la professionnalisation du PS et de la promotion de ses dirigeants dans les années 1980. Finalement, l'analyse de l'engagement comme processus séquentiel fait intervenir aussi bien la spécificité de la Ligue (au travers des valeurs qu'elle incarne) que des variables biographiques (accumulation d'un capital culturel, notamment) et politiques (reconversions d'engagements militants). L'intérêt de la démonstration vaut alors autant par ses résultats que par les questions qu'elle soulève. On ne peut ainsi s'empêcher de vouloir en savoir plus, en particulier, sur les logiques de reconversion des engagements politiques dans la Ligue : qu'est-ce qu'une reconversion « réussie » ? Comment l'engagement ligueur est-il éventuellement lui-même reconverti par ceux qui suivent la voie de l'*exit* (on n'apprend rien des anciens ligueurs) ? On aimerait de

même poursuivre la discussion sur les prédispositions favorisant l'engagement dans des causes universelles.

La troisième partie de l'ouvrage (« Les droits de l'homme, le droit et l'Etat. Eléments pour une sociologie du secours juridique ») présente enfin l'une des principales activités de la Ligue des droits de l'homme, le secours juridique, par laquelle le service juridique de l'association, mais aussi ses sections locales, adressent aux autorités publiques les revendications que des individus particuliers leur ont demandé de soutenir. Activité typique de la Ligue, le secours juridique est cependant loin de lui être spécifique, et l'on peut d'autant plus regretter, avec l'auteur, que la sociologie du militantisme et des mobilisations sociales ne l'ait pas davantage constitué en objet d'analyse, que sa pertinence pour la connaissance se situe dans plusieurs objets problématiques de la science politique, comme la mise en œuvre de l'action publique (comment le droit s'applique-t-il à des situations individuelles ?), l'accès des problèmes à l'espace public (comment se définit l'acceptabilité publique des injustices ?) et la juridicisation des problèmes (quels sont les effets de la traduction juridique de demandes singulières ?).

Le recours hiérarchique, qui exige d'être déjà constitué comme un interlocuteur valable par l'administration, présente des caractéristiques qui en font un instrument d'action adapté à la Ligue : attachant une grande importance à l'éthique de la responsabilité politique, les militants locaux sont en effet plus souvent de bons « connaisseurs » de l'administration et des droits que de véritables experts du droit. Ce type de secours juridique se heurte cependant à une contrainte intrinsèque que les demandes de mesures individuelles dérogatoires du droit commun mettent bien en évidence : en demandant à l'administration d'user de son pouvoir d'accorder à titre exceptionnel une telle mesure dérogatoire, les militants renoncent à la promotion de droits généraux et défendent des séries de causes individuelles. Le dernier chapitre de l'ouvrage est consacré aux effets du droit sur l'action de la Ligue et les causes qu'elle défend.

La Ligue est l'objet de sollicitations très diverses, dans lesquelles la protestation contre une violation des droits de l'homme revêt des significations variables. Après avoir esquissé une typologie assez peu convaincante (le troisième type réunit tout ce qui ne correspond pas aux deux premiers...) des litiges portés devant la Ligue, E. Agrikoliansky dégage deux *logiques générales de formulation* des demandes : une logique *assistancielle*, typiquement activée par (ou pour) des individus socialement défavorisés (détenus, étrangers), et relevant légitimement des droits de l'homme quoique non formulée comme telle ; une logique *judiciaire*, émanant (directement) d'individus d'un niveau socioculturel plus élevé, relative à des litiges déjà jugés, mobilise explicitement l'appel citoyen aux droits de l'homme, et non spécifique (il s'agit souvent de faire scandale, en dénonçant l'injustice de la manière la plus large possible). C'est sans doute à ce moment de l'analyse, particulièrement riche en perspectives, que la limite du genre monographique se fait jour avec le plus

d'évidence. On ne sait rien, en effet, de la position de la Ligue des droits de l'homme dans l'espace des entrepreneurs de causes morales, et de la logique même de fonctionnement de cet espace. On peut ainsi avoir l'intuition que, pour la période récente étudiée par E. Agrikoliansky, les synergies et les alliances entre associations, à l'œuvre dans la logique assistancielle de sollicitation, sont plus fréquentes et plus stabilisées que les antagonismes et les mises en concurrence, tels qu'observés dans les exemples de sollicitation sur le mode « judiciaire » ; mais confirmer empiriquement cette intuition exigerait *a minima* d'examiner les configurations concrètes dans lesquelles la Ligue se situe, ainsi que les représentations que s'en font les différents éléments (administrations, associations, « communautés ») en interaction avec elle, donc de quitter le point de vue *de* la Ligue pour étudier les points de vue *sur* la Ligue.

Reste que l'ouvrage montre que le traitement sélectif des demandes dépend principalement des *croyances et représentations* des militants eux-mêmes, et de la spécificité du recours hiérarchique comme activité. Attachés aux valeurs de la démocratie et du réformisme social, mais hostiles aussi bien au marxisme qu'au libéralisme anti-étatique, les militants sont enclins à restreindre le champ des injustices défendues par la Ligue, dont l'intervention se limite, *grosso modo*, aux différentes formes d'abus (illégalités, abus de pouvoir, actes arbitraires) des autorités administratives et politiques. En ne répercutant pas la plupart des affaires qui impliquent des intérêts financiers ou économiques et/ou qui ne comptent pas d'autorités publiques parmi leurs protagonistes, les militants excluent du champ des injustices juridiquement défendables toutes les questions relevant du droit de la propriété, du droit à l'information ou des droits sociaux. Quant à l'instrument du recours hiérarchique, il a pour effet principal d'interdire la montée en généralité et obliger à la singularisation des enjeux. Il est en effet soumis à des contraintes de crédibilité et d'efficacité qui incitent à privilégier la réussite de la démarche sur son exemplarité politique. En parfait accord avec la figure déjà évoquée de l'avocat « défenseur des causes », le recours hiérarchique exige d'abord de sauver des individus, en valorisant la vertu du demandeur ou en sollicitant la pitié du fonctionnaire, et en demandant l'aménagement exceptionnel du droit.

En mettant l'accent sur le recours hiérarchique, l'enquête fait voir sous un jour nouveau cette forme d'engagement moral qu'on appelle engagement civique. Il semble que l'usage du recours hiérarchique par la Ligue retrouve la difficulté, désormais bien identifiée, à laquelle se heurte toute mobilisation militante quand elle se déploie dans l'arène judiciaire, où la logique proprement judiciaire de la singularisation entrave l'élaboration d'une cause collective (cf. les analyses en termes de *cause lawyering*, notamment dans *Politix*, 16 (62), 2003). L'une des particularités de la Ligue, dont on pourrait se demander si d'autres organisations de défense des droits de l'homme, dans d'autres contextes, la possèdent aussi, réside dans la diversité de son répertoire d'action : on peut faire l'hypothèse que si la singularisation des enjeux convient si bien à la Ligue, c'est parce que, ne défendant aucune cause spécifique, et aucun groupe particulier, mais une cause à la fois

générale et individualisable, elle peut se permettre de jouer sur plusieurs registres et faire passer, dans ses transactions avec l'administration, les malheurs individuels avant les causes collectives, tout en contribuant activement, dans l'espace public, à la défense des mêmes causes. Mettre à l'épreuve cette piste de recherche exigerait notamment d'examiner comment les « partenaires » de La Ligue – notamment l'administration mais aussi les individus défendus – appréhendent la « plasticité » relative de l'association. On rejoint ainsi la piste qu'indique E. Agrikoliansky lorsque, au terme de sa démonstration, il invite à explorer le répertoire d'actions de l'Etat sur les mobilisations.

BERNARD (Jean-Pierre A.), *Les deux Paris. Les représentations de Paris dans la seconde moitié du XIX^e siècle*, Seyssel, Champ Vallon, 2001, 297 pages, bibliographie primaire de 20 pages.

par Frédéric CAILLE
Université de Haute-Alsace

Il y a dix ans, à l'occasion d'un dossier consacré aux « représentations de Paris », Alain Corbin soulignait dans *Politix* (21) qu'« en ce qui concerne Paris, l'imaginaire est si prégnant, qu'on ne voit plus comment faire une histoire de Paris qui ne soit pas fondée sur celle des modalités de la construction des identités des Parisiens, à l'intérieur d'une ville tissée de représentations ». Jean-Pierre A. Bernard (professeur de science politique à l'IEP de Grenoble), qui s'était arrêté en 1991 sur l'histoire culturelle croisée de la capitale et du communisme au XX^e siècle (*Paris rouge 1944-1964. Les communistes français dans la capitale*, même éditeur et même collection), s'est résolument efforcé, pour la seconde moitié du siècle précédent, de s'inscrire dans une telle perspective.

Afin de conduire son enquête, circonscrite aux sources imprimées, et qui peut sembler périlleuse à l'heure d'une activité éditoriale sur les représentations de Paris caractérisée par de remarquables et plus volumineuses entreprises – aux sources archivistiques étendues (Delattre (S.), *Les douze heures noires. La nuit à Paris au XIX^e siècle*, Paris, Albin Michel, 2000) ou à l'ambition théorique affirmée (Stierle (K.), *La capitale des signes. Paris et son discours*, Paris, Editions de la MSH, 2001) –, l'auteur mobilise un important corpus. L'essentiel, complété des riches collections des universités des Etats-Unis, est extrait du fonds Le Senne sur l'histoire de Paris (BNF), près de 450 ouvrages, repris dans la bibliographie primaire, ayant été dépouillés. Si l'on peut regretter que l'auteur ne précise pas, même brièvement, les origines et la constitution de ce fonds, c'est néanmoins ce travail empirique conséquent qui attribue toute sa force démonstrative au propos.

A la différence en effet du classique sur les représentations de Paris au sein de la littérature majuscule (Citron (P.), *La poésie de Paris dans la littérature française de Rousseau à Baudelaire*, Paris, Minuit, 1961), ou du récent travail de K. Stierle